

PUISSANCE
Avenir
CAPITALISATION

Contrat de capitalisation individuel de type multisupport

**PROJET DE CONTRAT
VALANT NOTE D'INFORMATION (2/2)
CONDITIONS CONTRACTUELLES**

N° 2223
MAI 2018



assurancevie.com

SOMMAIRE

ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE	p. 3
1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT	p. 3
2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT	p. 3
• a. Définition contractuelle des garanties offertes	p. 3
• b. Durée du contrat	p. 3
• c. Modalités de versement des primes	p. 3
• d. Délai et modalités de renonciation au contrat	p. 4
• e. Formalités à remplir en cas de sinistre	p. 4
• f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats	p. 4
• g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées	p. 5
• h. Loi applicable et régime fiscal	p. 5
3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION	p. 5
• a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie	p. 5
• b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat	p. 5
• c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices	p. 6
4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES	p. 7
5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR	p. 7
6. DATES DE VALEUR	p. 7
• a. Dates de valeur retenues lors d'une opération	p. 7
• b. Dates d'effet des opérations	p. 7
• c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte	p. 7
7. GESTION DU CONTRAT	p. 7
• a. Modes de gestion	p. 7
• b. Autres opérations	p. 9
8. TERME DU CONTRAT	p. 10
9. MODALITÉS D'INFORMATION	p. 10
10. AUTRES DISPOSITIONS	p. 11
• a. Langue	p. 11
• b. Monnaie légale	p. 11
• c. Prescription	p. 11
• d. Fonds de garantie des assurances de personnes	p. 11
• e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	p. 11
• f. Technique de commercialisation à distance	p. 11
• g. Traitement et protection des données à caractère personnel	p. 11
PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT	p. 13

CONTRAT DE CAPITALISATION INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT N°2223

Le contrat **Puissance Avenir Capitalisation** est composé :

- du Projet de Contrat Valant Note d'Information constituée de deux documents :
 - le Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de souscription, ci-après dénommé bulletin de souscription
 - le Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles, ci-après dénommé conditions contractuelles, comprenant la Présentation des supports d'investissement ; il est remis préalablement à la souscription et précise les dispositions essentielles du contrat ainsi que les droits et obligations réciproques du souscripteur et de SURAVENIR
- des Conditions Particulières qui précisent les caractéristiques et garanties du contrat du souscripteur
- des avenants adressés au souscripteur lors de toute modification apportée à son contrat (exemples : rachat partiel, versement complémentaire, arbitrage)

Le Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles constituera les Conditions Générales de votre contrat à compter de la date de signature du Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de souscription.

ENTREPRISE CONTRACTANTE : DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE

Nom : SURAVENIR

Adresse : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

1. NOM COMMERCIAL DU CONTRAT

Le contrat **Puissance Avenir Capitalisation** n° 2223 est un contrat individuel de capitalisation de type multisupport, régi par le Code des assurances et relevant de la branche 24 (Capitalisation).

2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

La souscription à ce contrat est réservée aux personnes physiques ayant leur résidence principale en France.

En souscrivant au contrat de capitalisation individuel **Puissance Avenir Capitalisation**, le souscripteur constitue et valorise un capital à partir des différents supports d'investissement mentionnés dans la Présentation des supports d'investissement du Projet de Contrat Valant Note d'Information document par ailleurs disponible sur le site www.assurancevie.com.

a. Définition contractuelle des garanties offertes

Le contrat **Puissance Avenir Capitalisation** offre, au terme du contrat, le paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère.

Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s) et de frais des options majorant les frais annuels de gestion.

Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

b. Durée du contrat

Après réception du bulletin de souscription dûment signé, ainsi que de l'ensemble des pièces nécessaires à la souscription, le contrat et les garanties prennent effet à la date mentionnée sur les conditions particulières émises par SURAVENIR, sous réserve de l'encaissement effectif du premier versement du souscripteur par SURAVENIR. Le souscripteur fixe lui-même sur le bulletin de souscription la durée du contrat **Puissance Avenir Capitalisation** (minimum 8 ans, maximum 30 ans).

c. Modalités de versement des primes

- Versement initial : à la souscription, le souscripteur réalise un premier versement de 100 € minimum (1 000 € en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7)), qu'il peut compléter à tout moment par des versements libres ou programmés.
- Versements libres : pour un montant minimum de 100 €, seuls ou en complément de ses versements programmés.

Chaque support d'investissement choisi doit être alimenté à hauteur de 25 € minimum, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

- Versements programmés : le souscripteur a la possibilité de programmer des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (prévoir un minimum de 25 €/mois, 50 €/trimestre/semestre/an). Les versements programmés doivent être répartis avec un minimum de 25 € par support, *sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7)*. Le souscripteur peut choisir l'ajustement automatique de ses versements programmés : il s'agit de faire évoluer automatiquement et annuellement leur montant, selon un indice qui lui sera communiqué chaque année (ajustement annuel des versements) dans son relevé d'information annuel. L'évolution sera appliquée au prorata de la répartition des supports de son versement programmé.

Le souscripteur peut, à tout moment, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. En cas de suspension des versements programmés, le contrat se poursuit et le souscripteur peut continuer à effectuer des versements libres.

Le premier versement programmé sera réalisé à l'issue de la période de renonciation. Lorsque deux versements programmés successifs n'ont pas été réalisés (notamment en cas de refus de l'établissement bancaire pour des raisons techniques, financières...), SURAVENIR se réserve le droit de suspendre l'appel des versements programmés.

Chaque versement net de frais, libre ou programmé, est investi sur les supports d'investissement que le souscripteur a sélectionnés, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7). À défaut de précision de la part du souscripteur, SURAVENIR appliquera la répartition effectuée lors du dernier versement. Le versement net de frais affecté à un support d'investissement est divisé par la valeur liquidative de ce support pour obtenir le nombre de parts qui est attribué au souscripteur. Ce nombre est arrondi au dix-millième le plus proche.

Les versements sont exclusivement libellés en euros.

d. Délai et modalités de renonciation au contrat

Le souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat **Puissance Avenir Capitalisation**, matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : SURAVENIR Service Gestion Vie - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de lettre ci-dessous :

*“Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse du souscripteur) déclare renoncer à la souscription au contrat **Puissance Avenir Capitalisation**, que j'ai signée le (____) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma renonciation est le suivant : (____). Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par SURAVENIR de la présente lettre de renonciation.”* Date et signature.

Au-delà de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

La faculté de renonciation s'exerce conformément à l'article L.132-5-1 du Code des assurances.

Le défaut de remise des documents et informations prévus à l'article L.132-5-2 du Code des assurances entraîne de plein droit la prorogation du délai de renonciation jusqu'au trentième jour calendaire révolu suivant la date de remise effective de ces documents dans la limite de huit ans à compter de la date à laquelle le souscripteur est informé que le contrat est conclu.

L'exercice de la faculté de renonciation met fin à toutes les garanties de la souscription.

e. Formalités à remplir en cas de sinistre

En cas de décès du souscripteur du contrat de capitalisation avant l'échéance, les héritiers du souscripteur sont automatiquement substitués à ce dernier. La valeur de rachat du contrat fait partie de la succession du souscripteur. Les héritiers peuvent soit procéder au rachat total du contrat, soit en demander le maintien.

f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats

■ Frais et indemnités de rachat et autres frais prélevés par l'entreprise d'assurance

Les frais liés au contrat **Puissance Avenir Capitalisation** et prélevés par SURAVENIR sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » : 0 % lors de la souscription et lors de chaque versement
- « Frais en cours de vie du contrat »
 - frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,80 % sur la part des droits exprimés en unités de compte

Les frais annuels de gestion sont calculés quotidiennement sur la base de l'encours journalier, pour le(s) fonds en euros comme pour les unités de compte, et sont prélevés en nombre de parts d'unités de compte et/ou en euros :

- pour le(s) fonds en euros, en une fois, lors de la revalorisation annuelle, ou en cours d'année, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente)
 - pour les unités de compte, chaque mois, ou en cours de mois, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente).
- « Frais de sortie »
 - 3 % sur quittances d'arrérages
 - option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
 - frais de rachat partiel et rachat total : 0 %
 - frais des rachats partiels programmés : 0 %
 - « Autres frais »
 - frais de changement de mode de gestion : 0 %
 - frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre de la gestion libre : 0 % des montants arbitrés
 - frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») : 0 %
 - frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0 %
 - frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs

■ Énonciation des fonds en euros à capital garanti

Le contrat **Puissance Avenir Capitalisation** propose un ou plusieurs fonds en euros à capital garanti, dont les caractéristiques sont précisées dans la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles. Cette liste est également disponible sur le site www.assurancevie.com et sur simple demande auprès d'assurancevie.com.

SURAVENIR se réserve la possibilité de proposer à tout moment de nouveaux fonds en euros, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des fonds en euros existants, ou d'en fusionner.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un fonds en euros serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce fonds en euros seraient automatiquement transférés vers le fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT ou suspendus.

■ Énonciation des unités de compte de référence

Les unités de compte de référence sont des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP, OPCI ou SCPI), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par SURAVENIR. La liste des unités de compte de référence se trouve dans la Présentation des supports d'investissement à la fin du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.

Cette liste est également disponible sur le site www.assurancevie.com et sur simple demande auprès d'assurancevie.com.

Les unités de compte sont des placements à long terme dont les valeurs liquidatives peuvent enregistrer à un instant donné des variations, parfois importantes, à la hausse ou à la baisse.

Par ailleurs, SURAVENIR se réserve la possibilité à tout moment d'ajouter des nouveaux supports d'investissement, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir sur un ou des supports d'investissement existants.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un support d'investissement serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce support seraient automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers le fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT, ou suspendus.

En cas de disparition ou de déréférencement d'une unité de compte, une autre unité de compte de même nature lui sera substituée et les encours seront automatiquement transférés vers son support de substitution, ou vers le fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT.

■ Caractéristiques principales des unités de compte

Pour chaque unité de compte éventuellement sélectionnée par le souscripteur lors de la souscription du contrat et lors des mouvements d'arbitrage et de versement, l'indication des caractéristiques principales est effectuée, conformément à l'article A.132-4 du Code des assurances, par la remise au souscripteur de l'un ou plusieurs des documents suivants, selon le support concerné, lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, prospectus du support, Informations Spécifiques, annexe complémentaire de présentation, note détaillée disponible(s) sur le site www.assurancevie.com.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou la note détaillée sont par ailleurs disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

■ Frais pouvant être supportés par les unités de compte

Les frais spécifiques des supports d'investissement, pouvant être prélevés par les sociétés de gestion ou par SURAVENIR, sont détaillés selon le support concerné, dans l'un et/ou l'autre des documents suivants remis au souscripteur lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Information Clés pour l'Investisseur, prospectus du support, Informations Spécifiques, annexe complémentaire de présentation, note détaillée. Ils sont également disponibles sur le site www.assurancevie.com et sur simple demande auprès de assurancevie.com.

■ Modalités de versement du produit des droits attachés à la détention d'une unité de compte

- pour les supports dits de capitalisation, lorsque des produits financiers sont dégagés, ceux-ci sont directement capitalisés dans la valeur de l'unité de compte ;
- pour les supports dits de distribution, lorsqu'ils distribuent des dividendes, ceux-ci sont réinvestis dans le support en unités de compte, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'unités de compte attribué au souscripteur ;
- pour les obligations et pour les supports de distribution appartenant à la catégorie des produits structurés (titres de créance, fonds à formule) et à la catégorie des SCPI, les coupons sont réinvestis dans le fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT.

g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées

Sans objet.

h. Loi applicable et régime fiscal

Loi applicable

La loi française est applicable aux relations précontractuelles et contractuelles.

Indications générales relatives au régime fiscal

Le régime fiscal applicable est le régime fiscal français (sous réserve de l'application des conventions internationales).

Le régime fiscal indiqué ci-après est celui applicable à un contrat souscrit à compter de la date de la présente Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (sous réserve de modifications législatives ultérieures) :

En cas de décès du souscripteur, la valeur de rachat fait partie de la succession du souscripteur.

En cas de rachat partiel, rachats partiels programmés ou rachat total, les modalités d'imposition des plus-values dépendent de la durée du contrat au moment de l'opération de rachat et du montant des primes versées sur l'ensemble des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation détenus par le bénéficiaire du rachat :

DURÉE DU CONTRAT AU MOMENT DU RACHAT	TAUX DU PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE (PFU)	PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
Entre 0 et 8 ans	12,8 %	17,2 %
Après 8 ans * En deçà d'un seuil de 150 000 € de primes versées **	7,5 %	17,2 %
Après 8 ans * A compter d'un seuil de 150 000 € de primes versées **	12,8 %	17,2 %

* Après 8 ans :

- Taxation des produits au taux de 7,5% et 12,8% au prorata des primes inférieures et supérieures à 150 000 €

- Après abattement annuel de 4 600 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés et 9 200 € pour les contribuables soumis à imposition commune.

** Le seuil de 150 000 € s'apprécie en termes de primes versées (diminué le cas échéant de la part de capital comprise dans d'éventuels précédents rachats), au 31/12 de l'année précédant le rachat, tous contrats confondus (contrat de capitalisation + contrat d'assurance vie) détenus par un même titulaire.

Modalités d'imposition des rachats

L'assureur effectuera automatiquement un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) :

- de 12,8 % avant 8 ans
- de 7,5% après 8 ans

Lors de la déclaration de revenus du contribuable, correspondant à l'année du(des) rachat(s), une régularisation pourra être réalisée par l'administration fiscale, selon le montant des primes versées et la durée du contrat.

A l'occasion de cette déclaration, par dérogation au principe d'application du PFU, le contribuable pourra opter de manière expresse et irrévocable pour l'intégration des produits issus du(des) rachats dans l'assiette de ses revenus soumis à l'Impôt sur le Revenu. (A noter : cette option est globale et concernera, le cas échéant, l'ensemble des revenus soumis au PFU de l'article 200 A du CGI).

N.B. : Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année précédant le rachat est inférieur à 25 000 € pour les personnes seules, ou 50 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, pourront demander à l'assureur à être dispensées de PFU au plus tard lors de la demande de rachat.

3. RENDEMENT MINIMUM GARANTI ET PARTICIPATION

a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie

Durant toute la vie du contrat, pour la part des versements investis sur chaque fonds en euros, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s).

En cas de sortie partielle d'un fonds en euros en cours d'année, le montant correspondant à la sortie partielle sera revalorisé au moment du versement de la participation aux bénéfices au début de l'année suivante, sur la base du taux annuel servi, affecté à la revalorisation des contrats, au prorata temporis de la durée écoulée entre le 1^{er} janvier de l'année de la sortie partielle et la date de la sortie partielle.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros (rachat, arbitrage, conversion en rente,) avant l'attribution de la participation aux bénéfices annuelle, la revalorisation s'effectue sur la base d'un taux fixé annuellement par SURAVENIR, au prorata de la durée écoulée depuis la dernière date de répartition des bénéfices jusqu'à la date d'effet de la sortie totale.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros avant la première attribution de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats Puissance Avenir Capitalisation, le capital versé sera égal au montant du capital net investi.

b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat

Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat ; dans le cas où celles-ci ne peuvent être établies exactement au moment de la souscription, indication du mécanisme de calcul ainsi que des valeurs minimales.

■ Garanties de fidélité

Sans objet

■ Valeurs de réduction

Sans objet

■ Valeurs de rachat

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-après sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

• Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros d'un investissement net de frais de 1 000 € (soit un versement brut de 1 000 € supportant 0 % de frais d'entrée). Ces valeurs, qui tiennent compte des Frais Annuels de Gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

AU TERME DE L'ANNÉE	CUMUL DES PRIMES BRUTES	CUMUL DES PRIMES NETTES	VALEURS MINIMALES GARANTIES
1	1 000 €	1 000 €	1 000 €
2	1 000 €	1 000 €	1 000 €
3	1 000 €	1 000 €	1 000 €
4	1 000 €	1 000 €	1 000 €
5	1 000 €	1 000 €	1 000 €
6	1 000 €	1 000 €	1 000 €
7	1 000 €	1 000 €	1 000 €
8	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

• Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :

- Sans mise en place du mandat d'arbitrage : $100 \times (1 - 0,60\%) = 99,4000$ UC
- Avec mise en place du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») : $100 \times (1 - 0,80\%) = 99,2000$ UC

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc de 99,4000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place du mandat d'arbitrage et 99,2000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée »).

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre de parts d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts correspondant à une somme nette théorique versée de 1 000 € (soit 1 000 € bruts). Ces valeurs de rachat tiennent compte des Frais Annuels de Gestion (FAG). Valeur liquidative de départ : 10 €.

AU TERME DE L'ANNÉE	CUMUL DES PRIMES BRUTES	CUMUL DES PRIMES NETTES	NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE MINIMAL GARANTI SANS MISE EN PLACE DU MANDAT D'ARBITRAGE (TAUX DE FAG DE 0,60%)	NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE MINIMAL GARANTI AVEC MISE EN PLACE DU MANDAT D'ARBITRAGE (« GESTION PILOTÉE ») (TAUX DE FAG DE 0,80%)
1	1 000 €	1 000 €	99,4000	99,2000
2	1 000 €	1 000 €	98,8036	98,4064
3	1 000 €	1 000 €	98,2108	97,6191
4	1 000 €	1 000 €	97,6215	96,8381
5	1 000 €	1 000 €	97,0358	96,0634
6	1 000 €	1 000 €	96,4536	95,2949
7	1 000 €	1 000 €	95,8749	94,5325
8	1 000 €	1 000 €	95,2997	93,7762

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices

Chaque année, SURAVENIR établit le compte de résultat de

chaque fonds en euros du contrat comme suit :

Au crédit :

- les versements de l'exercice, nets de frais ;
- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 1^{er} janvier ;
- les arbitrages entrants, nets de frais ;
- 90 % des reprises sur les autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéfices
- 90 % de la quote-part du contrat dans les produits financiers nets de charges directes issus des placements de toute nature (coupons, dividendes, intérêts, loyers, plus et moins-value réalisées...) de l'actif auquel est adossé ce fonds en euro.

Au débit :

- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 31 décembre avant affectation de la revalorisation ;
- les prestations versées durant l'exercice (capitaux décès, rachats, conversion en rente...);
- les arbitrages sortants ;
- les frais annuels de gestion calculés au taux maximum de 0,60 % ;
- 90 % des dotations aux autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéfices ;
- le solde débiteur éventuel de l'exercice précédent ;
- les charges financières et administratives de toute nature liées aux placements et non directement imputées aux produits financiers ;
- les charges fiscales et prélèvements obligatoires liés aux primes et aux placements.

L'intégralité de ce solde, s'il est positif, est affectée à la provision pour participation aux bénéfices commune aux contrats dont les engagements sont adossés au même actif.

Le Directoire de SURAVENIR décide, au cours du 1^{er} trimestre, de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats **Puissance Avenir Capitalisation**.

Les capitaux investis dans le fonds en euros sont gérés distinctement des placements correspondant aux fonds propres de SURAVENIR.

4. PROCÉDURE D'EXAMEN DES LITIGES

Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps Assurancevie.com.

Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de SURAVENIR - Service Conseil-Réclamations - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par SURAVENIR, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance en saisissant directement sa demande sur www.mediation-assurance.org ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9.

Par ailleurs, le souscripteur peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Assurancevie.com et SURAVENIR sont soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

5. SOLVABILITÉ ET SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSUREUR

Le souscripteur peut accéder au rapport sur la solvabilité et la situation financière de SURAVENIR prévu à l'article L.355-1 du Code des assurances.

6. DATES DE VALEUR

a. Dates de valeur retenues lors d'une opération

Fonds en euros :

La valorisation des fonds en euros est quotidienne.

Chaque investissement sur les fonds en euros commence à produire des intérêts et chaque désinvestissement cesse de produire des intérêts à compter de la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

Unité(s) de compte :

La vente et l'achat des parts d'unité(s) de compte s'effectuent sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

b. Dates d'effet des opérations

Versement initial :

En ligne :

Le versement initial prend effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Par courrier :

Le versement initial prend effet au plus tard le 3^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Versements libres :

En ligne :

Les versements prennent effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Par courrier :

Les versements prennent effet au plus tard le 3^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

Arbitrages :

En ligne :

Les arbitrages effectués les jours ouvrés avant 20 heures et le samedi avant 19 heures prennent effet le 1^{er} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Toute autre demande d'arbitrages :

Les arbitrages prennent effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Rachats :

Les rachats prennent effet au plus tard le 5^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par SURAVENIR, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte

Dans les cas suivants, les opérations ne s'effectuent pas sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération :

- Si la valorisation de l'unité de compte n'est pas quotidienne, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet ;
- Si l'unité de compte intègre un préavis, les opérations s'effectuent sur la base de la valorisation après application du délai de préavis déterminé par la société de gestion ;
- Si l'unité de compte est étrangère, et que la date d'effet de l'opération coïncide avec un jour férié du pays étranger auquel l'unité de compte est rattachée, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet.

Ces cas particuliers sont détaillés dans les prospectus des supports concernés.

Les unités de compte immobilières (SCI, SCP, SCPI ou OPCI), produits structurés, supports à fenêtre de commercialisation ou certificats peuvent présenter des caractéristiques spécifiques liées aux conditions d'investissement ou à la valorisation. Ces caractéristiques sont précisées dans les annexes complémentaires de présentation de ces supports.

Pour la valorisation des supports ETFs, SURAVENIR utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de clôture.

Pour la valorisation des Certificats, SURAVENIR utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de 17h00.

7. GESTION DU CONTRAT

Le souscripteur a le choix entre deux modes de gestion de la répartition des supports d'investissement de son contrat : gestion libre ou mandat d'arbitrage (« gestion pilotée »).

Au terme du délai de renonciation prévu au point 2d, lorsque les opérations sont compatibles avec le mode de gestion et les options choisies, le souscripteur peut effectuer les opérations décrites dans ce point 7.

En cours de vie du contrat, le souscripteur a la possibilité de changer de mode de gestion, modifier ou d'annuler une option.

Le déclenchement et la prise en compte des différentes opérations (hors versements programmés) peuvent être différés jusqu'à la valorisation définitive de celles déjà en cours.

a. Mode de gestion

■ Gestion libre

Arbitrage

Le souscripteur peut modifier la répartition de son capital pour un montant minimum de 25 €, sous réserve qu'un autre mouvement ne soit pas en attente de valorisation. Le solde minimum devant rester sur chaque support d'investissement arbitré est de 25 € excepté en cas de désinvestissement total du support.

Afin de préserver l'intérêt des souscripteurs, les arbitrages en sortie du (des) fonds en euros ou des unités de compte immobilières peuvent, exceptionnellement, être différés pendant une durée maximale de 6 mois.

Options d'arbitrages programmés

Sont dites options d'arbitrages programmés les 5 options suivantes :

- Rééquilibrage automatique
- Investissement progressif
- Sécurisation des plus-values
- Stop-loss relatif
- Dynamisation des plus-values

Les options sécurisation des plus-values et stop-loss relatif peuvent être combinées.

Toute autre combinaison d'options est impossible.

Ces options sont possibles exclusivement si le contrat n'est pas nanti.

Les options peuvent être positionnées sur le contrat à la souscription ou en cours de vie du contrat. Si le souscripteur opte pour la mise en place d'une option d'arbitrages programmés en cours de vie du contrat, la mise en œuvre de l'option sera effective au 1^{er} jour ouvré suivant le traitement de la demande.

Les arbitrages programmés seront par ailleurs automatiquement suspendus si le souscripteur demande la conversion en rente, un rachat total ou si la souscription arrive à son terme. La prorogation du contrat au terme entraîne la prorogation des options d'arbitrages programmés.

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, tout ou partie du capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur, selon les modalités décrites ci-après.

Les supports d'investissement éligibles aux différentes options sont précisés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin des Conditions Contractuelles, par ailleurs disponible sur le site www.assurancevie.com et sur simple demande auprès de votre conseiller Assurancevie.com.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 25 € seront déclenchés.

Rééquilibrage automatique

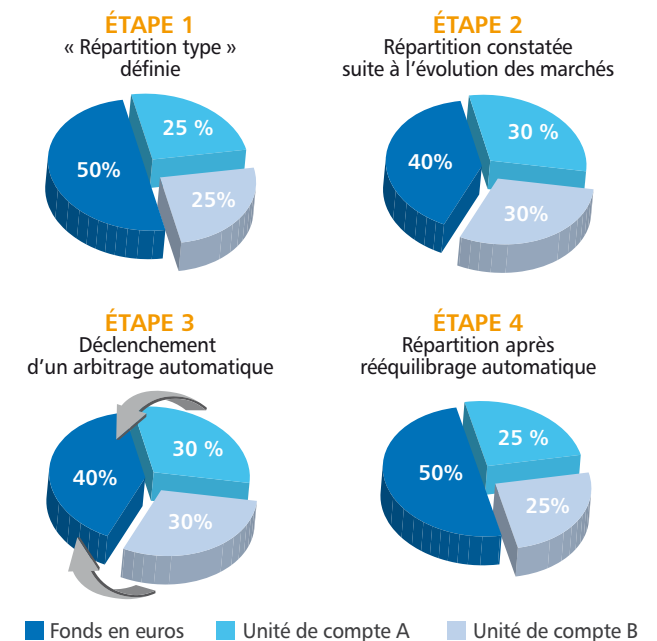
La répartition du contrat évolue selon les fluctuations du marché.

L'option de rééquilibrage automatique permet au souscripteur de définir une « répartition type » de tout ou partie des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette « répartition type ». Les supports présents sur le contrat mais non sélectionnés dans le cadre de l'option ne seront pas affectés par les arbitrages de rééquilibrage automatique.

Afin de respecter une « répartition type » définie par le souscripteur entre les supports d'investissement (2 minimum), l'option permet d'arbitrer automatiquement à périodes fixes (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Chaque arbitrage de rééquilibrage automatique est réalisé le 20 du mois de chaque fin de période.

Exemple :



Si le souscripteur opte pour la mise en place de l'option en parallèle des versements programmés sur son contrat, la date des versements programmés doit être positionnée entre le 1^{er} et le 10 du mois. Sinon, la date des versements programmés est à modifier.

En cas d'arbitrage ou de rachat partiel sur un contrat doté de l'option de rééquilibrage automatique, l'option sera automatiquement arrêtée pour permettre l'opération souhaitée. L'option de rééquilibrage automatique ne sera pas remise en place par défaut. Pour remettre en place l'option à l'issue de l'opération de rachat partiel ou d'arbitrage, le souscripteur devra compléter la demande de mise en place de l'option sur le bulletin de rééquilibrage automatique.

L'option de rééquilibrage automatique sera automatiquement suspendue dans les cas suivants :

- en cas de fermeture d'un support présent dans la "répartition type" entraînant un transfert des encours vers un fonds en euros
- en cas d'indisponibilité d'un fonds en euros, et si l'un d'eux est présent dans la répartition type du souscripteur

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option de rééquilibrage automatique est susceptible de se déclencher automatiquement.

Investissement progressif

Cette option permet au souscripteur d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers un(des) support(s) d'arrivée de son choix éligible(s) à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le montant global à arbitrer depuis les supports de départ est de 500 € minimum. Celui-ci devra être disponible sur les supports de départ dès la mise en place de l'option.

Le souscripteur choisit le nombre d'arbitrages, consécutifs, leur périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et le montant à investir progressivement. Le montant de chaque arbitrage résulte du montant du capital que le souscripteur souhaite investir progressivement et du nombre d'arbitrages.

Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

Si le souscripteur a opté pour plusieurs supports d'arrivée, le montant arbitré sera réparti selon des proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

Sécurisation des plus-values

Cette option permet au souscripteur de sécuriser les plus-values en cas de hausse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) réalise une plus-value fixée par le souscripteur, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La plus-value fixée doit être au minimum de 5 % du capital net investi.

Le capital net investi servant de référence prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option sécurisation des plus-values. La plus-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option.

La plus-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré ou de cotation qui suit la valorisation ayant constaté la plus-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Tout versement effectué sur un nouveau support d'investissement ne sera pas concerné par cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option sécurisation des plus-values est susceptible de se déclencher automatiquement.

Stop-loss relatif

Cette option permet au souscripteur de limiter les pertes causées par une baisse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Après constatation d'une moins-value sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) par le souscripteur, la totalité du capital net investi sur ce(s) support(s) est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value fixée par le souscripteur doit être de minimum 5 %.

La moins-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et la plus haute valeur atteinte par le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option. Le capital net investi prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option.

La moins-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré qui suit la valorisation ayant constaté la moins-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Une fois l'arbitrage réalisé pour un support, l'option est interrompue pour ce support. Les versements postérieurs à l'arbitrage ne seront pas concernés par l'option.

Si le désinvestissement de la totalité du capital investi sur un support choisi pour le stop-loss relatif intervient suite à une action du souscripteur sur le contrat (arbitrage, rachat partiel), l'option est maintenue.

Les versements postérieurs à cette action sur le support considéré seront concernés par l'option.

Dynamisation des plus-values

Une fois que la plus-value de chaque fonds en euros correspondant à la revalorisation telle que définie au point 3 est attribuée au souscripteur, il peut l'arbitrer automatiquement vers les supports de son choix éligibles à cette option.

En cas de pluralité de supports d'arrivée éligibles en dynamisation, le capital arbitré sera réparti selon les proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

La demande du souscripteur doit parvenir à SURAVENIR avant le 31 décembre pour pouvoir dynamiser les plus-values de l'année.

■ Mandat d'arbitrage (« gestion pilotée »)

Sous réserve d'un encours minimum de 1 000 €, le souscripteur a la possibilité de donner mandat à SURAVENIR d'effectuer en son nom et pour son compte, sans avoir à le consulter au préalable et conformément au profil de gestion qu'il aura choisi parmi les profils de gestion proposés :

- la sélection des supports d'investissement référencés dans le contrat sur lesquels chaque versement, libre ou programmé, effectué sur son contrat sera investi ;
- la modification de la répartition entre les différents supports d'investissement, dénommée « arbitrage ».

Afin de réaliser dans les meilleures conditions son mandat, SURAVENIR peut recourir aux conseils de société(s) de gestion ou conseil en investissement (CIF).

Dès lors que le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») est souscrit sur le contrat, le souscripteur s'interdit de procéder, de sa propre initiative, à la sélection et aux arbitrages entre les supports d'investissement du contrat. Les autres opérations attachées au contrat restent du ressort exclusif du souscripteur.

Les caractéristiques du mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et ses modalités d'application sont détaillées dans le Règlement du Mandat d'Arbitrage (« gestion pilotée ») disponible sur le site www.assurancevie.com ou sur simple demande auprès de www.assurancevie.com et remis lors de la mise en place d'un mandat.

b. Autres opérations

■ Modification du mode de gestion

Le souscripteur a la possibilité de changer, sans frais, de mode de gestion de son contrat.

■ Rachat partiel ou total

À l'issue du délai de renonciation, le souscripteur peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur :

- **en cas de rachat partiel** : son montant devra être au moins égal à 100 €, la valeur restant sur le contrat devant demeurer elle-même supérieure à 100 € avec un minimum de 25 € par support d'investissement, excepté en cas de désinvestissement total du support ou en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

Le rachat partiel sera automatiquement effectué au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement ;
- si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

- **en cas de rachat total** : son montant correspond à la valeur de rachat déterminée au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par SURAVENIR de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

Les modalités et dates de détermination, en cas de rachat, des valeurs liquidatives de chacune des unités de compte sont indiquées dans le prospectus des supports concernés.

■ Rachats partiels programmés

Les rachats partiels programmés seront automatiquement effectués au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement éligible détenu dans le cas suivant :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement ;
- si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

Le montant minimum de chaque rachat partiel programmé net est de 25 euros en périodicité mensuelle, 50 euros en trimestrielle, semestrielle ou annuelle. La valeur restant sur le contrat après chaque rachat partiel programmé doit demeurer supérieure à 100 € avec un minimum de 25 € par support d'investissement, excepté en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») (point 7).

Cette option est disponible dès lors que :

- La valeur de rachat atteinte sur le contrat du souscripteur est supérieure à 1 000 €.
- Le souscripteur n'a pas choisi de versements programmés.
- Le souscripteur n'a pas d'avance en cours.
- Le contrat n'est pas nanti.

Les rachats partiels programmés sont compatibles avec les options d'arbitrages programmés dès lors qu'ils sont positionnés « au prorata des parts de supports d'investissement présents au moment de chaque rachat ».

Les rachats partiels programmés seront automatiquement arrêtés si le souscripteur souhaite obtenir une avance, nantir son contrat ou mettre en place des versements programmés.

■ Demande d'avance

Le souscripteur peut également, sous réserve de l'accord de SURAVENIR, obtenir une avance dont les modalités et la tarification lui seront communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

■ Conversion en rente

Le souscripteur peut demander la conversion de son capital en rente, à condition d'être âgé de moins de 85 ans.

Lors de sa demande de conversion, le souscripteur peut choisir entre les options suivantes :

- Réversion de la rente
- Annuités garanties
- Rentes par paliers croissants
- Rentes par paliers décroissants
- Garantie dépendance

Les modalités de calcul de la rente lui seront communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

■ Remise de titres en cas de rachat total ou au terme

Les modalités de la remise de titres en cas de rachat total ou au terme et de sa tarification peuvent être communiquées sur simple demande auprès de SURAVENIR.

8. TERME DU CONTRAT

Le souscripteur a le choix entre :

- La prorogation de sa souscription au contrat **Puissance Avenir Capitalisation**, aux conditions en vigueur à la date d'échéance, sous réserve d'accord de SURAVENIR. Le contrat sera automatiquement prorogé pour des périodes successives d'un an, à compter de la date d'échéance du contrat, sauf en cas de demande contraire du souscripteur.
- Le versement en une seule fois de son capital correspondant à la valeur de rachat déterminée conformément au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par SURAVENIR de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal. Le capital est prioritairement affecté au remboursement des avances en cours et des intérêts y afférents.
- La conversion de son capital en rente, selon les modalités précisées au point 7b.

9. MODALITÉS D'INFORMATION

Chaque année, le souscripteur reçoit un relevé d'information de sa souscription précisant notamment :

- La valeur de rachat du contrat au 31 décembre de l'exercice précédent.
- La répartition de la valeur de rachat entre les supports du contrat.
- L'évolution annuelle de ces supports.

Ces informations sont également disponibles, sur simple demande, auprès de SURAVENIR, par l'intermédiaire d'Assurancevie.com.

Le souscripteur sera informé de la conclusion de son contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et accèdera, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, à toute information, convocation, notification ou communication de la part de SURAVENIR et d'assurancevie.com relative à sa souscription au contrat Puissance Avenir Capitalisation (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels) sur le site www.assurancevie.com et plus particulièrement par l'éventuel accès au service de dématérialisation qui permettra au souscripteur de recevoir, consulter et de conserver tout type de communication contractuelle dématérialisée déposé par SURAVENIR ou Assurancevie.com sur l'espace personnel du souscripteur du site

www.assurancevie.com et/ou par courriel dans sa messagerie personnelle à l'adresse électronique qu'il aura indiquée.

Le souscripteur accèdera au service en ligne en utilisant les codes d'accès fournis par Assurancevie.com et dont les modalités d'octroi, d'utilisation, d'opposition sont visées aux conditions générales de service établies par Assurancevie.com.

En souscrivant au contrat **Puissance Avenir Capitalisation**, le souscripteur reconnaît que les documents électroniques auxquels il a accès se substituent à l'envoi sous forme papier. Il lui appartient de les conserver sur le support de son choix.

Le souscripteur s'engage à informer Assurancevie.com de toute difficulté rencontrée dans la délivrance des documents électroniques.

Les informations fournies sont valables pendant la durée effective du contrat du souscripteur sous réserve de toute nouvelle modification des Conditions Contractuelles matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant individuel du contrat du souscripteur.

10. AUTRES DISPOSITIONS

a. Langue

La langue utilisée dans les relations contractuelles entre SURAVENIR et le souscripteur est la langue française.

b. Monnaie légale

Le contrat **Puissance Avenir Capitalisation** et toutes les opérations qui y sont attachées sont exprimés à tout moment dans la monnaie légale en vigueur au sein de la République Française. En conséquence, toute modification de celle-ci s'appliquerait aux souscriptions et aux opérations en cours.

c. Prescription

Les actions personnelles se prescrivent par 5 ans à compter du jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription suivantes :

- La reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrit ;
- La demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure ;
- Une mesure conservatoire prise en application du Code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée.

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre, ou l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par SURAVENIR au souscripteur en ce qui concerne l'action en paiement de la prime et par le souscripteur à SURAVENIR en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

En outre, la prescription ne court pas ou est suspendue contre celui qui est dans l'impossibilité d'agir par suite d'un empêchement résultant de la loi, de la convention ou de la force majeure.

La prescription est suspendue à compter du jour où, après la survenance d'un litige, les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Le délai de prescription recommence à courir, pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois, à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur ou le conciliateur déclarent que la médiation ou la conciliation est terminée.

d. Fonds de garantie des assurances de personnes

SURAVENIR contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Les compagnies d'assurance sont assujetties à des obligations légales et réglementaires au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les sommes versées au titre de ce contrat ne doivent pas avoir d'origine délictueuse et être conformes aux dispositions codifiées aux articles L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, complétées par ses textes réglementaires d'application.

En application du cadre légal et réglementaire, SURAVENIR se réserve la faculté de vérifier, ou de faire vérifier par ses intermédiaires distributeurs, l'origine ou la destination des fonds et, d'une manière générale, les caractéristiques des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur.

Parmi les dispositions particulières applicables, il est précisé :

- que SURAVENIR n'accepte pas les opérations en espèces ;
- que toute opération, isolée ou fractionnée, supérieure ou égale à 150 000 € devra être systématiquement documentée ;
- que l'origine des fonds de tout versement ou le motif économique d'une opération de rachat devra être renseignée ;
- que pour des souscriptions dites « à distance », une double vérification d'identité sera effectuée.

Le souscripteur, dès sa souscription et pour toute la durée de son contrat, s'engage à :

- respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour SURAVENIR et pour lui-même ;
- permettre à SURAVENIR et à son distributeur de respecter leurs propres obligations réglementaires en leur fournissant, à première demande de l'un ou de l'autre, toute pièce justificative qui serait nécessaire :
 - à l'identification des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur ;
 - à la connaissance de l'origine ou de la destination économique et financière des fonds.

f. Techniques de commercialisation à distance

Les frais afférents à la technique de commercialisation à distance utilisée sont à la charge de l'adhérent (frais d'envois postaux, communications téléphoniques, connexion Internet...) et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

g. Traitement et protection des données à caractère personnel

Des données à caractère personnel concernant le souscripteur sont collectées et traitées par SURAVENIR qui l'informe, conformément à la réglementation applicable à la protection des données, que ce traitement est réalisé sur la base de l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles, pour respecter ses obligations légales ou réglementaires, sur la base du consentement lorsque celui-ci est requis ou quand cela est justifié par ses intérêts légitimes.

Ces données ont un caractère obligatoire et sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté. Les données collectées pourront donner lieu à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, traitement qui est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat par exemple, afin de connaître et/ou de déterminer le profil investisseur du souscripteur. Dans ces cas, le souscripteur a le droit d'obtenir une intervention humaine.

Le souscripteur consent au traitement de ces données par la signature des documents précontractuels.

Si le souscripteur a donné une autorisation spéciale et expresse pour le traitement de certaines données, il peut la retirer à tout moment, sous réserve du traitement de données nécessaires à la

conclusion ou l'exécution du contrat.

Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est SURAVENIR qui les utilise pour les finalités suivantes : la gestion des contrats, le suivi de la relation clientèle, les études actuarielles, l'évaluation du risque, la lutte contre la fraude, la gestion des contentieux, la conservation des documents, le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Les destinataires de ces données sont ses mandataires, ses sous-traitants, les tiers archiveurs, les agrégateurs, les distributeurs du contrat, les réassureurs ou co-assureurs, toute autorité administrative ou judiciaire afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

SURAVENIR conservera ces données, soit pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, soit pendant la durée du contrat augmentée des prescriptions légales ou réglementaires, soit pour assurer le respect des obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles SURAVENIR est tenue.

Le souscripteur dispose sur ces données de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité, et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de : SURAVENIR - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Les coordonnées du délégué à la protection des données sont les suivantes : protectiondesdonnees@arkea.com

Le souscripteur peut exercer son droit d'opposition pour l'utilisation des informations traitées à des fins de prospection commerciale auprès du tiers qui a recueilli son consentement.

Si le souscripteur souhaite des informations complémentaires, il peut se reporter à la politique des données personnelles disponible sur le site www.suravenir.fr

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

PRÉSENTATION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DU CONTRAT PUISSANCE AVENIR CAPITALISATION - Février 2018

Cette présentation détaille tous les supports d'investissement du contrat Puissance Avenir Capitalisation, ainsi que leur éligibilité au mandat d'arbitrage (« gestion pilotée ») et aux options d'arbitrages programmés (supports d'arrivée et supports de départ).

Le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DICI), la note détaillée ou, le cas échéant, l'annexe de présentation ou les Informations Spécifiques de chaque support est (sont) remis(e-s) au souscripteur préalablement à tout investissement. Il est également disponible sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société de gestion.

Les supports éligibles à l'option de rééquilibrage automatique sont indiqués par un « • ». Pour les autres options, les supports éligibles au départ sont indiqués par un « D » et à l'arrivée par un « A ». Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, le capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur.

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTÉE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
FONDS EN EUROS SURAVENIR RENDEMENT								
<i>Ce fonds en euros est adossé à l'Actif Général de SURAVENIR qui vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligatoire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement.</i>								
<i>Les sommes investies sur le fonds en euros Suravenir Rendement sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site www.assurancevie.com</i>								
FONDS EN EUROS SURAVENIR OPPORTUNITÉS								
<i>Ce fonds en euros est adossé à l'Actif Dynamique de SURAVENIR qui vise sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celui du fonds en euros Suravenir Rendement, avec, en contrepartie, un risque de volatilité des rendements plus important.</i>								
<i>Les sommes investies sur le fonds en euros Suravenir Opportunités sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site www.assurancevie.com</i>								
2 - LISTE DES UNITÉS DE COMPTE DE RÉFÉRENCE CLASSÉES PAR CATÉGORIES MORNINGSTAR								
Actions Afrique								
JPMorgan Funds - Africa Equity Fund A (perf) (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0355584979	•	A	D	A	D	•
Lyxor Pan Africa UCITS ETF - C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU1287022708	•	A	D	A	D	•
Actions Afrique & Moyen-Orient								
Schroder International Selection Fund - Middle East A Acc EUR	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0316459139	•	A	D	A	D	•
Actions Afrique & Moyen-Orient Autres								
Atlas Maroc	Alma Capital Investment Management	FR0010015016	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Actions Afrique du Sud & Namibie								
Lyxor South Africa (FTSE JSE Top 40) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010464446	•	A	D	A	D	•
Actions Allemagne Gdes Cap.								
Allianz Global Investors Fund - Allianz German Equity AT EUR	Allianz Global Investors Gmbh	LU0840617350	•	A	D	A	D	•
Baring German Growth Trust - Class EUR Acc	Baring Fund Managers Ltd	GB0008192063	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Germany Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261948227	•	A	D	A	D	•
Lyxor DAX (DR) UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0252633754	•	A	D	A	D	•
Actions Allemagne Petites & Moy. Cap.								
CS (Lux) Small and Mid Cap Germany Equity Fund B EUR	Credit Suisse Fund Management S.A.	LU0052265898	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Amérique Latine								
BlackRock Global Funds - Latin American Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171289571	•	A	D	A	D	•
BlackRock Strategic Funds - Latin American Opportunities Fund A2 USD ⁽¹¹⁾	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0298454926	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Latin America Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0050427557	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Latin America Fund E-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0115767021	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI EM Latin America UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010410266	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund Latin America A EUR Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0248181363	•	A	D	A	D	•
SSgA Luxembourg SICAV - State Street Emerging Latin America Equity Fund P EUR	State Street Global Advisors Luxembourg SARL	LU1112179988	•	A	D	A	D	•
Actions ASEAN								
Baring ASEAN Frontiers Fund - Class A EUR Inc	Baring International Fund Mgrs (Ireland)	IE0004868828	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0441852612	•	A	D	A	D	•
Actions Asie hors Japon								
CG Nouvelle Asie ⁽⁷⁾	Comgest	FR0007450002	•	A	D	A	D	•
Federal Apal P ⁽⁷⁾	Federal Finance Gestion	FR0000987950	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Asia Focus Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261946445	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Asian Special Situations Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0054237671	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Asia Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0329678410	•	A	D	A	D	•
Invesco Funds - Invesco Asia Opportunities Equity Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0115143082	•	A	D	A	D	•
Pictet-Asian Equities Ex Japan P EUR ⁽⁷⁾	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0255976994	•	A	D	A	D	•
Pictet-Asian Equities Ex Japan PUSD ⁽¹⁾⁽⁷⁾	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0155303323	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund Emerging Asia A EUR Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0248172537	•	A	D	A	D	•
SSgA Luxembourg SICAV - State Street Emerging Asia Equity Fund P ⁽⁷⁾	State Street Global Advisors Luxembourg SARL	LU1112180481	•	A	D	A	D	•
Templeton Asian Growth Fund A(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0229940001	•	A	D	A	D	•
Templeton Asian Growth Fund N(acc)USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0152928064	•	A	D	A	D	•
Actions Asie-Pacifique Autres								
Lyxor MSCI Malaysia UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010397554	•	A	D	A	D	•
Actions Asie-Pacifique avec Japon								
Amundi Actions Asie PC ⁽⁷⁾	Amundi	FR0010176891	•	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Top Asia LC ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0145648290	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Pacific Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0049112450	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0217390573	•	A	D	A	D	•
SLGP Prigest Pacifique ⁽⁷⁾	SwissLife Gestion Privée	FR0010270959	•	A	D	A	D	•
Actions Asie-Pacifique hors Japon								
Aberdeen Global - Asia Pacific Equity Fund A-2 Base Currency Exposure EUR Acc	Aberdeen Global Services SA	LU0566486402	•	A	D	A	D	•
AXA Rosenberg Equity Alpha Trust - AXA Rosenberg All Country AP Ex-Jpn SmCp Alp Fd B EUR Acc ⁽⁷⁾	AXA Rosenberg Management Ireland Ltd	IE0031069499	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Asia Pacific Equity Fund D (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0441856365	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI AC Asia-Pacific ex Japan UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010312124	•	A	D	A	D	•
Actions Australie & Nouvelle-Zélande								
Baring Australia Fund - Class A EUR Inc	Baring International Fund Mgrs (Ireland)	IE0004866665	•	A	D	A	D	•
Candriam Equities L Australia Class C EUR Cap	Candriam Luxembourg	LU0256780106	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Australia Fund A-DIST-AUD ⁽²⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048574536	•	A	D	A	D	•
Lyxor Australia (S&P/ASX 200) UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0496786905	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity Australia Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0251810007	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Brésil								
BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Brazil Equity Fund EUR A Acc	BNY Mellon Global Management Ltd	IE00B2357K36	•	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Brazilian Equities LC	Deutsche Asset Management S.A.	LU0616856935	•	A	D	A	D	•
HSBC Global Investment Funds - Brazil Equity Class AC ⁽¹⁾	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0196696453	•	A	D	A	D	•
Lyxor Brazil (Ibovespa) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010408799	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity Brazil Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0281906387	•	A	D	A	D	•
Actions BRIC								
HSBC Global Investment Funds - BRIC Markets Equity Class AC ⁽¹⁾	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0254981946	•	A	D	A	D	•
Actions Canada								
Lyxor MSCI Canada UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0496786731	•	A	D	A	D	•
Actions Chine								
Baring Hong Kong China Fund - Class A EUR Inc	Baring International Fund Mgrs (Ireland)	IE0004866889	•	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I Chinese Equities LC ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0273157635	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - China A EUR ⁽⁷⁾	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160365091	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Focus Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0318931192	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Focus Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0173614495	•	A	D	A	D	•
HSBC Global Investment Funds - Chinese Equity Class AC	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0164865239	•	A	D	A	D	•
Lyxor China Enterprise (HSCEI) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010204081	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity China Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823425839	•	A	D	A	D	•
Actions Chine - A Shares								
Lyxor Fortune SG MSCI China A (DR) UCITS ETF C-USD ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011720911	•	A	D	A	D	•
Actions Corée								
Lyxor MSCI Korea UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010361691	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis - Devises Couvertes								
Union Indiciel Amérique 500 C	CM-CIC Asset Management	FR0010004085	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis Flex Cap								
BlackRock Global Funds - US Flexible Equity Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171296949	•	A	D	A	D	•
Nordea 1 - North American Value Fund BP EUR	Nordea Investment Funds SA	LU0173783092	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis Gdes Cap. "Value"								
AXA Rosenberg Equity Alpha Trust - AXA Rosenberg US Equity Alpha Fund B EUR Acc	AXA Rosenberg Management Ireland Ltd	IE0031069275	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - US Basic Value Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171295891	•	A	D	A	D	•
BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon U.S. Dynamic Value Fund EUR A Acc	BNY Mellon Global Management Ltd	IE0031687019	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - US Value & Yield A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1103303167	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - US Value & Yield A EUR H	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1103303670	•	A	D	A	D	•
Federal Indiciel US P	Federal Finance Gestion	FR0000988057	•	A	D	A	D	•
Franklin Mutual Beacon Fund A(acc)USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0070302665	•	A	D	A	D	•
Robeco BP US Premium Equities DH €	Robeco Luxembourg SA	LU0320896664	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Croissance								
Fidelity Funds - American Growth Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0275692696	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - American Growth Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0077335932	•	A	D	A	D	•
Janus Capital Funds plc - Janus US Twenty Fund A €Acc (Hedged)	Janus Henderson Investors	IE0009531827	•	A	D	A	D	•
Lyxor Nasdaq-100 UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0007063177	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity USA Classic H EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0194435318	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTÉE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Etats-Unis Gdes Cap. Mixte								
Allianz US Equity AT (H-EUR) EUR ⁽⁷⁾	Allianz Global Investors Ireland Ltd	IE00B3BZKP07	•	A	D	A	D	•
BNP Paribas Actions USA	BNP Paribas Asset Management France	FR0010028779	•	A	D	A	D	•
CPR USA P	CPR Asset Management	FR0010501858	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0251127410	•	A	D	A	D	•
Legg Mason ClearBridge US Appreciation Fund Class A EUR Acc	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B1BXJ072	•	A	D	A	D	•
Legg Mason ClearBridge Value Fund Class A EUR Acc	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B19Z3920	•	A	D	A	D	•
Lyxor Dow Jones Industrial Average UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0007056841	•	A	D	A	D	•
Lyxor S&P 500 UCITS ETF - Daily Hedged D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0959211243	•	A	D	A	D	•
Lyxor S&P 500 UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0496786574	•	A	D	A	D	•
Objectif Actions Américaines R	Lazard Frères Gestion	FR0010700823	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Value Amérique P	Tocqueville Finance	FR0010547059	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis Moyennes Cap.								
BlackRock Global Funds - US Small & MidCap Opportunities Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171298721	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund US Small & Mid-Cap Equity A EUR Hdg Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0334663233	•	A	D	A	D	•
Actions Etats-Unis Petites Cap.								
Janus Capital Funds plc - Janus US Venture Fund A € Acc (Hedged)	Janus Henderson Investors	IE0009534169	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - US Smaller Companies Fund A (dist) - USD ⁽¹⁾	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0053697206	•	A	D	A	D	•
Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity Fund A Euro Acc	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B19Z4C24	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity USA Small Cap Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823410724	•	A	D	A	D	•
Actions Europe du Nord								
Fidelity Funds - Nordic Fund A-DIST-SEK ⁽⁵⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048588080	•	A	D	A	D	•
Nordea 1 - Nordic Equity Fund BP EUR	Nordea Investment Funds SA	LU0064675639	•	A	D	A	D	•
Norden	Lazard Frères Gestion	FR0000299356	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Emergente								
Aberdeen Global - Eastern European Equity Fund S-2 EUR Acc	Aberdeen Global Services SA	LU0505785005	•	A	D	A	D	•
Baring Eastern Europe Fund - Class A EUR Inc	Baring International Fund Mgrs (Ireland)	IE0004852103	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - Emerging Europe Fund A2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0011850392	•	A	D	A	D	•
DWS Osteuropa	Deutsche Asset Management S.A.	LU0062756647	•	A	D	A	D	•
East Capital Eastern Europe A EUR	East Capital Asset Management S.A.	LU0332315638	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Emerging Europe Equity Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0210529144	•	A	D	A	D	•
Pictet - Emerging Europe P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0130728842	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund - Emerging Europe A Acc EUR	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0106817157	•	A	D	A	D	•
Templeton Eastern Europe Fund A(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0078277505	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Emergente hors Russie								
Lyxor Eastern Europe (CECE NTR EUR) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010204073	•	A	D	A	D	•
Métropole Frontière Europe A	Métropole Gestion	FR0007085808	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Flex Cap								
Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0099161993	•	A	D	A	D	•
Comgest Growth Europe Opportunities EUR R Acc	Comgest Asset Management Intl Ltd	IE00BD5HXJ66	•	A	D	A	D	•
DNCA Invest Europe Growth Class B shares EUR	DNCA Finance Luxembourg	LU0870553459	•	A	D	A	D	•
Echiquier Aggressor	La Financière de l'Echiquier	FR0010321802	•	A	D	A	D	•
Janus Capital Funds plc - Janus Europe Fund A € Acc	Janus Henderson Investors	IE00B3DVSZ10	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
La Française Inflection Point Multi Trends	La Française Inflection Point	FR0010834390	•	A	D	A	D	•
La Française LUX - Inflection Point European Equity B - Capitalisation	La Française AM International	LU0414216498	•	A	D	A	D	•
Oddo Avenir Europe CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0000974149	•	A	D	A	D	•
Richelieu Spécial C	KBL Richelieu Gestion	FR0007045737	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Megatrends C	Tocqueville Finance	FR0010546945	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Value Europe P	Tocqueville Finance	FR0010547067	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Gdes Cap. "Value"								
BlackRock Global Funds - European Value Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0147394679	•	A	D	A	D	•
DNCA Value Europe C	DNCA Finance S.A	FR0010058008	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Value & Yield A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1103283468	•	A	D	A	D	•
Franklin Mutual European Fund A(acc)USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0109981661	•	A	D	A	D	•
Mandarine Valeur R	Mandarine Gestion	FR0010554303	•	A	D	A	D	•
Metropole Sélection A	Métropole Gestion	FR0007078811	•	A	D	A	D	•
Union Europe Value C	CM-CIC Asset Management	FR0000991770	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Gdes Cap. Croissance								
Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth AT EUR	Allianz Global Investors GmbH	LU0256839274	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - European Special Situations Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0154235443	•	A	D	A	D	•
CamGestion Actions Croissance Classic	CamGestion	FR0010319434	•	A	D	A	D	•
Comgest Growth Europe EUR R Acc	Comgest Asset Management Intl Ltd	IE00B6X8T619	•	A	D	A	D	•
CPR Silver Age E	CPR Asset Management	FR0010917658	•	A	D	A	D	•
Echiquier Major	La Financière de l'Echiquier	FR0010321828	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Dynamic Growth Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261959422	•	A	D	A	D	•
Renaissance Europe C	Comgest	FR0000295230	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Gdes Cap. Mixte								
Aberdeen Global - European Equity Fund A-2 EUR Acc	Aberdeen Global Services SA	LU0094541447	•	A	D	A	D	•
Belfius Equities Europe Conviction C Cap	Belfius Investment Partners	BE0945524651	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - European Fund E2 EUR	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0090830901	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Synergy A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1102959951	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Selective Europe A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1082945236	•	A	D	A	D	•
Federal Multi Actions Europe	Federal Finance Gestion	FR0010108662	•	A	D	A	D	•
Fidelity Active Strategy - FAST - Europe Fund A-ACC-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0202403266	•	A	D	A	D	•
Fidelity Europe	FIL Gestion	FR000008674	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Growth Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0296857971	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Larger Companies Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0119124278	•	A	D	A	D	•
Henderson Horizon Fund - Pan European Equity Fund A2 EUR Acc	Janus Henderson Investors	LU0138821268	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0210530662	•	A	D	A	D	•
Objectif Alpha Europe R	Lazard Frères Gestion	FR0011034131	•	A	D	A	D	•
OYSTER SICAV - European Opportunities C EUR PF	SYZ Asset Management (Luxembourg) SA	LU0096450555	•	A	D	A	D	•
Raymond James Europe Plus A	Raymond James AM International	FR0010178665	•	A	D	A	D	•
Rouvier Europe C	Rouvier Associés	LU1100076808	•	A	D	A	D	•
SSGA Luxembourg SICAV - State Street Europe Index Equity Fund P EUR Acc	State Street Global Advisors Luxembourg SARL	LU1159236501	•	A	D	A	D	•
UBS (F) - European Opportunity Unconstrained PEA (EUR) R	UBS Asset Management (France) SA	FR0007016068	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Europe Moyennes Cap.								
AXA Europe Small Cap AC	AXA Investment Managers Paris	FR0000170516	•	A	D	A	D	•
BNP Paribas Midcap Europe Classic	BNP Paribas Asset Management France	FR0010077172	•	A	D	A	D	•
Carmignac Euro-Entrepreneurs A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010149112	•	A	D	A	D	•
Deutsche Invest I European Small Cap NC	Deutsche Asset Management S.A.	LU0236147079	•	A	D	A	D	•
Echiquier Agenor	La Financière de l'Echiquier	FR0010321810	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Europe Midcaps A	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010177998	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Petites Cap.								
DPAM INVEST B Equities Europe Small Caps B Capitalisation	Degroof Petercam Asset Management S.A.	BE0058185829	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - European Smaller Companies Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261951528	•	A	D	A	D	•
Franklin European Small-Mid Cap Growth Fund N(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0188151095	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Europe Small Cap Fund A (dist) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0053687074	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI Europe Small Cap UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011779081	•	A	D	A	D	•
Pictet-Small Cap Europe P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0130732364	•	A	D	A	D	•
SSgA Luxembourg SICAV - State Street Europe Small Cap Equity Fund P	State Street Global Advisors Luxembourg SARL	LU1112178824	•	A	D	A	D	•
Actions Europe Rendement								
DPAM INVEST B Equities Europe Dividend B Capitalisation	Degroof Petercam Asset Management S.A.	BE0057451271	•	A	D	A	D	•
Echiquier Dividende	La Financière de l'Echiquier	FR0012253946	•	A	D	A	D	•
HSBC Europe Equity Income AC	HSBC Global Asset Management (France)	FR0010043216	•	A	D	A	D	•
Richelieu Europe Quality C	KBL Richelieu Gestion	FR0000989410	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Dividende C	Tocqueville Finance	FR0010546929	•	A	D	A	D	•
Actions France Grandes Cap.								
Allianz Actions Aéquitas R	Allianz Global Investors Gmbh	FR0000975880	•	A	D	A	D	•
AXA France Opportunités C	AXA Investment Managers Paris	FR0000447864	•	A	D	A	D	•
Centifolia C	DNCA Finance S.A	FR0007076930	•	A	D	A	D	•
Donval Managers C	Donval Asset Management	FR0010158048	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement C	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010588343	•	A	D	A	D	•
Federal Conviction isr France	Federal Finance Gestion	FR0000447609	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - France Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261948060	•	A	D	A	D	•
Gallica C	DNCA Finance S.A	FR0010031195	•	A	D	A	D	•
HSBC Actions Patrimoine AC	HSBC Global Asset Management (France)	FR0010143545	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - France Equity Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0773547947	•	A	D	A	D	•
Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0007052782	•	A	D	A	D	•
Mandarine Opportunités R	Mandarine Gestion	FR0010657122	•	A	D	A	D	•
Moneta Multi Caps C	Moneta Asset Management	FR0010298596	•	A	D	A	D	•
Richelieu France C	KBL Richelieu Gestion	FR0007373469	•	A	D	A	D	•
Actions France Petites & Moy. Cap.								
AXA France Small Cap C	AXA Investment Managers Paris	FR0000170391	•	A	D	A	D	•
BNP Paribas Midcap France Classic C	BNP Paribas Asset Management France	FR0010616177	•	A	D	A	D	•
Découvertes C	HMG Finance	FR0010601971	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal Actions Ethiques P	Federal Finance Gestion	FR0000442949	•	A	D	A	D	•
Objectif Small Caps France R	Lazard Frères Gestion	FR0010679902	•	A	D	A	D	•
Oddo Avenir CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0000989899	•	A	D	A	D	•
Quadric Rendement C	Inocap Gestion SAS	FR0011640986	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Sycamore Francecap R	Sycamore Asset Management	FR0010111732	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Odyssée C	Tocqueville Finance	FR0010546960	•	A	D	A	D	•
Valfrance	SwissLife Gestion Privée	FR0000973711	•	A	D	A	D	•
Actions Grande Chine								
Comgest Growth Greater China EUR Acc ⁽⁸⁾	Comgest Asset Management Intl Ltd	IE0030351732	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Consumer Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0594300096	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - China Consumer Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0594300252	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Greater China Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048580855	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund Greater China A EUR Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0365775922	•	A	D	A	D	•
Templeton China Fund A(acc)/USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0052750758	•	A	D	A	D	•
Actions Grèce								
Lyxor FTSE Athex Large Cap UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010405431	•	A	D	A	D	•
Actions Hong Kong								
Lyxor Hong Kong (HSI) UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010361675	•	A	D	A	D	•
Actions Inde								
BlackRock Global Funds - India Fund A2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0248271941	•	A	D	A	D	•
DWS India ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0068770873	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild India A	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010479931	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - India Focus Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0197230542	•	A	D	A	D	•
HSBC Global Investment Funds - Indian Equity Class AC ⁽¹⁾	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0164881194	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI India UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010361683	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity India Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823428346	•	A	D	A	D	•
Pictet-Indian Equities P EUR ⁽⁷⁾	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0255979071	•	A	D	A	D	•
Actions Indonésie								
Fidelity Funds - Indonesia Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0055114457	•	A	D	A	D	•
Actions Internationales Flex-Cap.								
M&G Global Basics Fund Euro A Acc	M&G Group	GB0030932676	•	A	D	A	D	•
Sextant Autour du Monde A ⁽⁷⁾	Amiral Gestion	FR0010286021	•	A	D	A	D	•
Actions Internationales Gdes Cap. "Value"								
Edmond de Rothschild Fund - Global Value A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160358633	•	A	D	A	D	•
Actions Internationales Gdes Cap. Croissance								
Carmignac Investissement A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010148981	•	A	D	A	D	•
Comgest Monde C ⁽⁷⁾	Comgest	FR0000284689	•	A	D	A	D	•
Echiquier Global	La Financière de l'Echiquier	FR0010859769	•	A	D	A	D	•
Talents ⁽⁷⁾	AXA Investment Managers Paris	FR0007062567	•	A	D	A	D	•
Trusteam ROC A	TrusTeam Finance	FR0010981175	•	A	D	A	D	•
Actions Internationales Gdes Cap. Mixte								
DNCA Invest Global Leaders Class B EUR	DNCA Finance Luxembourg	LU0383784146	•	A	D	A	D	•
DPAM INVEST B Equities World B Capitalisation	Degroof Petercam Asset Management S.A.	BE0946564383	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - International Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048584097	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - World Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0069449576	•	A	D	A	D	•
HSBC Sustainable Global Equity G	HSBC Global Asset Management (France)	FR0000438905	•	A	D	A	D	•
Lyxor DJ Global Titans 50 UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0007075494	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI World UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010315770	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI World UCITS ETF Monthly Hedged D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011660927	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTÉE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Internationales Petites Cap.								
AXA World Funds - Framlington Global Small Cap A Capitalisation EUR ⁽⁷⁾	AXA Funds Management S.A.	LU0868490383	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - Global SmallCap Fund AZ ⁽¹⁾	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0054578231	•	A	D	A	D	•
Actions Internationales Rendement								
Ecofi Actions Rendement C	Ecofi Investissements	FR0000973562	•	A	D	A	D	•
Lyxor SG Global Quality Income NTR UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0832436512	•	A	D	A	D	•
M&G Global Dividend Fund Euro A Acc	M&G Group	GB00B39R2549	•	A	D	A	D	•
Actions Italie								
Fidelity Funds - Italy Fund E-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0283901063	•	A	D	A	D	•
Lyxor FTSE MIB UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010010827	•	A	D	A	D	•
Actions Japon Grandes Cap.								
BNP Paribas L1 Japan Classic EUR CAP ⁽⁷⁾	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU1303481060	•	A	D	A	D	•
Federal Indiciel Japon P ⁽⁷⁾	Federal Finance Gestion	FR0000987968	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Japan Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0069452018	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Japan Equity Fund A (dist) - USD ⁽¹⁾	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0053696224	•	A	D	A	D	•
Lyxor Japan (TOPIX®) (DR) UCITS ETF Daily Hedged D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011475078	•	A	D	A	D	•
Lyxor Japan (TOPIX®) (DR) UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010245514	•	A	D	A	D	•
Lyxor JPY-Nikkei 400 (DR) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0012144582	•	A	D	A	D	•
Objectif Japon A ⁽⁷⁾	Lazard Frères Gestion	FR000004012	•	A	D	A	D	•
Objectif Japon R ⁽⁷⁾	Lazard Frères Gestion	FR0010734491	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity Japan Classic H EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0194438338	•	A	D	A	D	•
Pictet-Japanese Equity Selection P EUR ⁽⁷⁾	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0255975830	•	A	D	A	D	•
Pictet-Japanese Equity Selection PJPY ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0176900511	•	A	D	A	D	•
Actions Japon Petites & Moy. Cap.								
BlackRock Global Funds - Japan Small & MidCap Opportunities Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171289225	•	A	D	A	D	•
Actions Japonnaise - Devises Courvertes								
Objectif Japon Couvert ⁽⁷⁾	Lazard Frères Gestion	FR0010320366	•	A	D	A	D	•
Union Indiciel Japon 225 ⁽⁷⁾	CM-CIC Asset Management	FR0010415448	•	A	D	A	D	•
Actions Marchés Emergents								
Amundi Actions Emergents P C	Amundi	FR0010188383	•	A	D	A	D	•
AXA World Funds - Framlington Emerging Markets A Capitalisation EUR ⁽⁷⁾	AXA Funds Management S.A.	LU0327689542	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - Emerging Markets Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171276081	•	A	D	A	D	•
Carmignac Emergents A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010149302	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Global Emerging A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1103293855	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Emerging Markets Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048575426	•	A	D	A	D	•
HMG Globetrotter C	HMG Finance	FR0010241240	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0217576759	•	A	D	A	D	•
La Française LUX - Inflection Point Leaders Emergents B - Capitalisation ⁽⁷⁾	La Française AM International	LU0414217892	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010429068	•	A	D	A	D	•
Magellan C	Comgest	FR0000292278	•	A	D	A	D	•
Objectif Actions Emergentes R ⁽⁷⁾	Lazard Frères Gestion	FR0010380675	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity World Emerging Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823413074	•	A	D	A	D	•
Robeco Emerging Markets Equities D €	Robeco Luxembourg SA	LU0187076913	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE (“GESTION PILOTEE”)	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Schroder International Selection Fund Emerging Markets A EUR Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0248176959	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund Global Emerging Market Opportunities A EUR Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0279459456	•	A	D	A	D	•
Templeton Frontier Markets Fund A(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0390137031	•	A	D	A	D	•
Actions Royaume-Uni Gdes Cap. Mixte								
Lyxor FTSE 100 UCITS ETF C-GBP ^{(4),(13)}	Lyxor International Asset Management	FR0010438127	•	A	D	A	D	•
Actions Russie								
DWS Russia LC EUR Acc ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0146864797	•	A	D	A	D	•
East Capital Russia A EUR	East Capital Asset Management S.A.	LU0272828905	•	A	D	A	D	•
Lyxor Russia (Dow Jones Russia GDR) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010326140	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity Russia Classic-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823431720	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Agriculture								
Deutsche Invest I Global Agribusiness NC	Deutsche Asset Management S.A.	LU0273147594	•	A	D	A	D	•
DPAM INVEST B Equities Agrivalue B Capitalisation	Degroef Petercam Asset Management S.A.	BE0947764743	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Biens Conso. & Services								
AAA Actions Agro Alimentaire C	Natixis Asset Management	FR0010058529	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Premiumsphere A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1082942308	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Automobiles & Parts UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344630	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Food & Beverage UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344861	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Travel & Leisure UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344838	•	A	D	A	D	•
Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Retail ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344986	•	A	D	A	D	•
Pictet-Premium Brands P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0217139020	•	A	D	A	D	•
SG Actions Luxe C	Société Générale Gestion	FR0000988503	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Biotechnologie								
Arc Actions Biotech A	Financière de l'Arc	FR0007028063	•	A	D	A	D	•
Pictet-Biotech HP EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0190161025	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Communication								
Lyxor Stoxx Europe 600 Media UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344929	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Telecommunications UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344812	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Eau								
Lyxor World Water UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010527275	•	A	D	A	D	•
Pictet-Water P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0104884860	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Ecologie								
Deutsche Invest I New Resources NC	Deutsche Asset Management S.A.	LU0237015457	•	A	D	A	D	•
Schroder International Selection Fund - Global Climate Change Equity A Acc EUR	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0302446645	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - World Energy Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171304552	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Oil & Gas UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344960	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Energies Alternatives								
BlackRock Global Funds - New Energy Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171290074	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Finance								
Lyxor Euro Stoxx Banks (DR) UCITS ETF C EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011645647	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Banks UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010345371	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Financial Services UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010345363	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Insurance UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344903	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Actions Secteur Infrastructures								
Aberdeen Global - Emerging Markets Infrastructure Equity Fund S-2 Base Currency Exposure EUR-Acc	Aberdeen Global Services SA	LU0523222866	•	A	D	A	D	•
DNCA Invest Infrastructures (LIFE) Class B shares EUR	DNCA Finance Luxembourg	LU0309082799	•	A	D	A	D	•
Invesco Funds - Invesco Asia Infrastructure Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0243956348	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Matériaux & Industrie								
Lyxor Stoxx Europe 600 Basic Resources UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010345389	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Chemicals UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010345470	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Métaux Précieux								
BlackRock Global Funds - World Gold Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0171306680	•	A	D	A	D	•
CM-CIC Global Gold C ⁽⁷⁾	CM-CIC Asset Management	FR0007390174	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Goldsphere B	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010664086	•	A	D	A	D	•
LCL Actions Or Monde C	Amundi	FR0007374145	•	A	D	A	D	•
Lombard Odier Funds - World Gold Expertise Syst. Hdg (EUR) PA	Lombard Odier Funds (Europe) SA	LU0172581844	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI ACWI Gold UCITS ETF - C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	LU0854423687	•	A	D	A	D	•
SG Actions Or C	Société Générale Gestion	FR0000424319	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Ressources Naturelles								
AXA Or et Matières Premières C ⁽⁷⁾	AXA Investment Managers Paris	FR0010011171	•	A	D	A	D	•
Baring Global Resources Fund - Class A EUR Inc	Baring International Fund Mgrs (Ireland)	IE0004851352	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - World Mining Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0172157363	•	A	D	A	D	•
Carmignac Portfolio Commodities A EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0164455502	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Geosphere C	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010127522	•	A	D	A	D	•
Federal Multi Or et Matières Premières	Federal Finance Gestion	FR0000978868	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Global Natural Resources Fund A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0208853274	•	A	D	A	D	•
Pictet-Timber P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0340559557	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Santé								
Edmond de Rothschild Fund - Global Healthcare A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160356009	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Global Health Care Fund A-DIST-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0114720955	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Healthcare UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344879	•	A	D	A	D	•
Pictet-Health P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0255978776	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Services Publics								
Lyxor Stoxx Europe 600 Utilities UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344853	•	A	D	A	D	•
Actions Secteur Technologies								
Finalitis Funds Digital Leaders R ⁽⁷⁾	Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.	LU0127700903	•	A	D	A	D	•
Franklin Technology Fund A(acc)USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0109392836	•	A	D	A	D	•
Franklin Technology Fund N(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0140363697	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - US Technology Fund A (dist) - USD ⁽¹⁾	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0082616367	•	A	D	A	D	•
Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010344796	•	A	D	A	D	•
SG Actions Monde Techno C	Société Générale Gestion	FR0000431538	•	A	D	A	D	•
Actions Singapour								
Fidelity Funds - Singapore Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048588163	•	A	D	A	D	•
Actions Suisse Grandes Cap.								
Fidelity Funds - Switzerland Fund A-DIST-CHF ⁽³⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0054754816	•	A	D	A	D	•
Actions Taiwan Grandes Cap.								
Fidelity Funds - Taiwan Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0075458603	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Lyxor MSCI Taiwan UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010444786	•	A	D	A	D	•
Actions Thaïlande								
Fidelity Funds - Thailand Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048621477	•	A	D	A	D	•
Lyxor Thailand (SET50 Net TR) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0011067529	•	A	D	A	D	•
Actions Turquie								
DWS Türkei ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0209404259	•	A	D	A	D	•
Lyxor Turkey (DJ Turkey Titans 20) UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010326256	•	A	D	A	D	•
Parvest Equity Turkey Classic-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0265293521	•	A	D	A	D	•
Actions Zone Euro Flex Cap								
Brongniart Rendement C	CM-CIC Asset Management	FR0010135434	•	A	D	A	D	•
Echiquier Value	La Financière de l'Echiquier	FR0011360700	•	A	D	A	D	•
Europe Entrepreneurs ⁽¹⁰⁾	ACA - Asset management Company & Associés	FR0010246611	•	A	D	A	D	•
Oddo Génération CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0010574434	•	A	D	A	D	•
Sycamore European Growth A	Sycamore Asset Management	FR0007073119	•	A	D	A	D	•
Sycamore European Growth R	Sycamore Asset Management	FR0010117093	•	A	D	A	D	•
Sycamore Sélection Responsable R	Sycamore Asset Management	FR0011169341	•	A	D	A	D	•
Tocqueville Ulysse C	Tocqueville Finance	FR0010546903	•	A	D	A	D	•
Actions Zone Euro Grandes Cap.								
Allianz Valeurs Durables RC	Allianz Global Investors GmbH	FR0000017329	•	A	D	A	D	•
BlackRock Global Funds - Euro-Markets Fund A2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0093502762	•	A	D	A	D	•
DPAM INVEST B Equities Euroland B Capitalisation	Degroof Petercam Asset Management S.A.	BE0058182792	•	A	D	A	D	•
Federal Conviction isr eur	Federal Finance Gestion	FR0000994378	•	A	D	A	D	•
HSBC Global Investment Funds - Euroland Equity AC	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0165074666	•	A	D	A	D	•
Lazard Equity SRI C	Lazard Frères Gestion	FR0000003998	•	A	D	A	D	•
Lazard Objectif Alpha Euro R	Lazard Frères Gestion	FR0010830240	•	A	D	A	D	•
Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0007054358	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI EMU Value (DR) UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010168781	•	A	D	A	D	•
Metropole Euro A	Metropole Gestion	FR0007078753	•	A	D	A	D	•
Objectif Actions Euro R	Lazard Frères Gestion	FR0010679886	•	A	D	A	D	•
Objectif Dividendes Min VaR RD	Lazard Frères Gestion	FR0012413219	•	A	D	A	D	•
Objectif Recovery Eurozone R	Lazard Frères Gestion	FR0011537653	•	A	D	A	D	•
SSGA Luxembourg SICAV - State Street EMU Index Equity Fund P EUR Acc	State Street Global Advisors Luxembourg Sarl	LU1159238036	•	A	D	A	D	•
Actions Zone Euro Moyennes Cap.								
Oddo Avenir Euro CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0000990095	•	A	D	A	D	•
Actions Zone Euro Petites Cap.								
HSBC Euro PME AC	HSBC Global Asset Management (France)	FR0000442329	•	A	D	A	D	•
Lyxor MSCI EMU Small Cap UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010168773	•	A	D	A	D	•
Natixis Actions Small & Mid Cap Euro RC	Natixis Asset Management	FR0010666560	•	A	D	A	D	•
Objectif Small Caps Euro R	Lazard Frères Gestion	FR0010689141	•	A	D	A	D	•
Actions EMEA								
Fidelity Funds - Emerging Europe, Middle East and Africa Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0303816705	•	A	D	A	D	•
Allocation CHF Aggressive								
Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth CHF B ⁽³⁾	Credit Suisse Fund Management S.A.	LU0078041992	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Allocation CHF Modérée								
Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced CHF ⁽³⁾	Credit Suisse Fund Management S.A.	LU0078040838	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation CHF Prudente								
Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Yield CHF B ⁽³⁾	Credit Suisse Fund Management S.A.	LU0078042883	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Aggressive - International								
Carmignac Profil Réactif 75 A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010148999	•	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR Croissance Dynamique P	CPR Asset Management	FR0010097642	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Monde Flexible A	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0007023692	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal opportunité tonique	Federal Finance Gestion	FR0000970253	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Flexible								
DNCA Evolutif C	DNCA Finance S.A	FR0007050190	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Dorval Convictions P	Dorval Asset Management	FR0010557967	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Flexible A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160352602	•	A	D	A	D	•
Objectif Patrimoine Equilibre	Lazard Frères Gestion	FR0007382965	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Oddo Proactif Europe CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0010109165	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ofi RS Euro Equity Smart Delta Convex R	OFI Asset Management	FR0010411868	•	A	D	A	D	•
Richelieu Flexible C	KBL Richelieu Gestion	FR0000029944	•	A	D	A	D	•
Rouvier Valeurs C	Rouvier Associés	LU1100076550	•	A	D	A	D	•
Sycomore Partners P	Sycomore Asset Management	FR0010738120	•	A/D	A/D	A	A/D	•
UBS (F) - Opportunité PEA (EUR)	UBS Asset Management (France) SA	FR0007057336	•	A	D	A	D	•
Allocation EUR Flexible - International								
ABN AMRO Total Return Global Equities C ⁽⁷⁾	ABN AMRO Investment Solutions	FR0010362863	•	A	D	A	D	•
Amundi Patrimoine C	Amundi	FR0011199371	•	A	D	A	D	•
Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010147603	•	A	D	A	D	•
Carmignac Profil Réactif 100 A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010149211	•	A	D	A	D	•
Echiquier Global Allocation	La Financière de l'Echiquier	FR0012870657	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal Multi Patrimoine P	Federal Finance Gestion	FR0011070358	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Invesco Funds - Invesco Balanced-Risk Allocation Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0432616901	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Invesco Funds - Invesco Global Conservative Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0166422070	•	A/D	A/D	A	A/D	•
M&G Dynamic Allocation Fund Euro A Acc	M&G Group	GB00B56H1545	•	A/D	A/D	A	A/D	•
R Valor F EUR ⁽⁷⁾	Rothschild Asset Management	FR0011261197	•	A	D	A	D	•
Stratégie & Conviction	Lazard Frères Gestion	FR0011347236	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Modérée								
Carmignac Euro-Patrimoine A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010149179	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal Croissance P	Federal Finance Gestion	FR0000987703	•	A	D	A	D	•
HMG Rendement	HMG Finance	FR0007495049	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Modérée - International								
Carmignac Patrimoine A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010135103	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Carmignac Profil Réactif 50 A EUR Acc	Carmignac Gestion	FR0010149203	•	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR Croissance Réactive P	CPR Asset Management	FR0010097683	•	A	D	A	D	•
Edmond de Rothschild Patrimoine A	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010041822	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Fidelity Patrimoine A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0080749848	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Nordea 1 - Stable Return Fund BP EUR	Nordea Investment Funds SA	LU0227384020	•	A/D	A/D	A	A/D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Oddo Patrimoine CR-EUR ⁽⁷⁾	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0000992042	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Sycomore Allocation Patrimoine R	Sycomore Asset Management	FR0007078589	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Prudente								
Echiquier Arty	La Financière de l'Echiquier	FR0010611293	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Echiquier Patrimoine	La Financière de l'Echiquier	FR0010434019	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Eurose C	DNCA Finance S.A	FR0007051040	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Keren Patrimoine C	Keren Finance	FR0000980427	•	A/D	A/D	A	A/D	•
La Française Sérénité Flex R	La Française AM	FR0007016704	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Oddo BHF Total Return CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0011540525	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Rouvier Patrimoine C	Rouvier Associés	LU1100077442	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Sunny Euro Strategic R	Sunny Asset Management	FR0010996629	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Trusteam Optimum A	Trusteam Finance	FR0007072160	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation EUR Prudente - International								
Carmignac Portfolio Capital Plus A EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0336084032	•	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR Croissance Défensive P	CPR Asset Management	FR0010097667	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - QUAM 5 A EUR ⁽⁷⁾	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1005537912	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ethna-AKTIV T ⁽⁷⁾	ETHENEA Independent Investors S.A.	LU0431139764	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lazard Patrimoine R	Lazard Frères Gestion	FR0012355139	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation GBP Prudente								
M&G Optimal Income Fund Euro A-H Acc	M&G Group	GB00B1VMCY93	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Allocation Marchés Emergents								
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0592698954	•	A	D	A	D	•
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine E EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0592699093	•	A	D	A	D	•
Dorval Flexible Emergents P	Dorval Asset Management	FR0010354811	•	A	D	A	D	•
Allocation USD Aggressive								
First Eagle Amundi International Fund Class AU-C Shares ⁽¹⁾	Amundi Luxembourg S.A.	LU0068578508	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ait - Global Macro								
H2O Multistrategies R	H2O AM LLP	FR0010923383	•	A	D	A	D	•
La Française Allocation R	La Française AM	FR0010225052	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ait - Long/Short Actions - Europe								
Moneta Long Short A	Moneta Asset Management	FR0010400762	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Sycomore L/S Opportunities R	Sycomore Asset Management	FR0010363366	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ait - Long/Short Actions - International								
Objectif Long Short Flexible R ⁽⁷⁾	Lazard Frères Gestion	FR0011530559	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ait - Market Neutral - Actions								
Sycomore L/S Market Neutral R	Sycomore Asset Management	FR0010231175	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Ait - Multistratégies								
BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Global Real Return Fund (EUR) A Acc	BNY Mellon Global Management Ltd	IE00B4Z6HC18	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Asia ex-Japan Small/Mid-Cap Equity								
Deutsche Invest Asian Small/Mid Cap NC ⁽⁷⁾	Deutsche Asset Management S.A.	LU0236154448	•	A	D	A	D	•
Certificats								
CERTIFICAT 100% METAUX PRECIEUX	BNP PARIBAS ARBITRAGE	NL0006191470		A	D	A	D	•
CERTIFICAT 100% OR	BNP PARIBAS ARBITRAGE	NL0006454928		A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Convertibles Europe								
Aberdeen Global II - European Convertibles Bond Fund A-2 EUR Acc	Aberdeen Global Services SA	LU0513460179	•	A/D	A/D	A	A/D	•
BNP Paribas Convertibles Europe Classic	BNP Paribas Asset Management France	FR0010028761	•	A/D	A/D	A	A/D	•
DNCA Invest Convertibles Class A shares EUR	DNCA Finance Luxembourg	LU0401809073	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - Europe Convertibles A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1103207525	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Metropole Convertibles A	Metropole Gestion	FR0007083332	•	A/D	A/D	A	A/D	•
R Convection Convertibles Europe	Rothschild Asset Management	FR0007009139	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Convertibles ISR Europe P	Schelcher Prince Gestion	FR0010339465	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Convertibles International								
Deutsche Invest I Convertibles NC	Deutsche Asset Management S.A.	LU0179220255	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lazard Convertible Global R	Lazard Frères Gestion	FR0010858498	•	A	D	A	D	•
M&G Global Convertibles Fund Euro A Acc	M&G Group	GB00B1Z68494	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Convertibles International Couvertes en EUR								
JPM Funds - Global Convertibles Fund (EUR) D (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0129412937	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Global Emerging Markets Small/Mid-Cap Equity								
Carmignac Portfolio Emerging Discovery A EUR Acc	Carmignac Gestion	LU0336083810	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Emerging Markets Small Cap Fund A (acc) (perf) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0318933057	•	A	D	A	D	•
IMMOBILIER - DIRECT AUTRES (OPCI - SCI - SCPI)								
OPCI OPCIMMO P	Amundi Immobilier	FR0011066802						
OPCI PREIMIUM B ⁽⁷⁾	Primonial REIM	FR0013228715						
SCI Primonial Capimmo ⁽⁷⁾ ⁽¹⁰⁾ ⁽¹²⁾	PRIMONIAL REIM	Q50002005277						
SCI SOFIDY CONVICTIONS IMMO ⁽⁷⁾ ⁽¹⁰⁾ ⁽¹²⁾	SOFIDY	Q50000000016						
SCPI ELYSEES PIERRE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	HSBC REIM	Q50002005300						
SCPI LAFFITTE PIERRE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	NAMI AEW EUROPE	Q50002005338						
SCPI PATRIMMO COMMERCE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	PRIMONIAL REIM	Q50002005299						
SCPI PATRIMMO CROISSANCE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	PRIMONIAL REIM	Q50002005708						
SCPI PIERRE PLUS ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	CILOGER	Q50002005633						
SCPI PRIMOPIERRE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	PRIMONIAL REIM	Q50002005285						
SCPI PRIMOVIE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	PRIMONIAL REIM	Q50002005324						
SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE ⁽⁹⁾ ⁽¹²⁾	AMUNDI IMMOBILIER	Q50002005346						
Immobilier - Indirect Europe								
Allianz Immo C	Allianz Global Investors GmbH	FR0000011959	•	A	D	A	D	•
DPAM INVEST B Real Estate Europe B Capitalisation	Degroef Petercam Asset Management S.A.	BE0058187841	•	A	D	A	D	•
Immobilier - Indirect International								
AXA World Funds - Framlington Global Real Estate Securities E Capitalisation EUR ⁽⁷⁾	AXA Funds Management S.A.	LU0266012409	•	A	D	A	D	•
Janus Capital Funds plc - Janus Global Real Estate Fund A Acc (Hedged)	Janus Henderson Investors	IE0033534995	•	A	D	A	D	•
Immobilier - Indirect Zone Euro								
Allianz Foncier C/D	Allianz Global Investors GmbH	FR0000945503	•	A	D	A	D	•
AXA Aedificandi AC	AXA Investment Managers Paris	FR0000172041	•	A	D	A	D	•
Immobilier 21 AC	Gestion 21	FR0010541821	•	A	D	A	D	•
Objectif Actifs Réels C	Lazard Frères Gestion	FR0010119917	•	A	D	A	D	•
Oddo Immobilier CR-EUR	Oddo BHF Asset Management SAS	FR0000989915	•	A	D	A	D	•
Sofidy Selection 1 P	Sofidy	FR0011694256	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
Japan Flex-Cap Equity								
Edmond de Rothschild Selective Japan C (7)	Edmond de Rothschild Asset Management (France)	FR0010983924	•	A	D	A	D	•
Fidelity Funds - Japan Smaller Companies Fund A-DIST-JPY (6)	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048587603	•	A	D	A	D	•
Matières Premières - Divers								
Lyxor Commodities Thomson Reuters/Corecommodity CRB ex-Energy TR UCITS ETF C-EUR (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010346205	•	A	D	A	D	•
Lyxor Commodities Thomson Reuters/Corecommodity CRB TR UCITS ETF C-EUR (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010270033	•	A	D	A	D	•
Matières Premières - Energie								
DB-X TRACKERS ETC OIL HDG (13)	DB PLATINUM ADVISORS	DE000A1AQQX1	•	A	D	A	D	•
Obligations Asie - Devise Locale								
Legg Mason Western Asset Asian Opportunities Fund Class A EUR Acc	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B2Q1FK59	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Diversifiées								
BlackRock Global Funds - Euro Bond Fund E2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0090830810	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Federal Obligations Internationales ISR P	Federal Finance Gestion	FR0007394846	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Schelcher Prince Opportunités Européennes P	Schelcher Prince Gestion	FR0011034818	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Diversifiées Court Terme								
BlackRock Global Funds - Euro Short Duration Bond Fund E2 EUR	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0093504115	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Euro Short Term Bond Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0267388220	•	A/D	A/D	A	A/D	•
La Française Index Variable R	La Française AM	FR0012890333	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Emprunts d'État								
Lyxor EUROMTS 15+Y Investment Grade (DR) UCITS ETF (13)	LYXOR INTERNATIONAL AM	LU1287023268	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lyxor EuroMTS 3-5Y Investment Grade (DR) UCITS ETF (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010037234	•	A/D	A/D	A	A/D	•
LYXOR EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF (13)	LYXOR INTERNATIONAL AM	LU1287023003	•	A/D	A/D	A	A/D	•
LYXOR EUROMTS 7-10Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF (13)	LYXOR INTERNATIONAL AM	LU1287023185	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Emprunts d'État Court Terme								
Lyxor EuroMTS 1-3Y Investment Grade (DR) UCITS ETF (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010222224	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Emprunts Privés								
Echiquier Oblig	La Financière de l'Echiquier	FR0010491803	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Euro Corporate Bond Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0370787193	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Invesco Funds - Invesco Euro Corporate Bond Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0243958393	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lyxor Euro Corporate Bond ex Financials UCITS ETF C-EUR (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010814236	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lyxor Euro Corporate Bond UCITS ETF C-EUR (13)	Lyxor International Asset Management	FR0010737544	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Flexibles								
DNCA Sérénité Plus C	DNCA Finance S.A	FR0010986315	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - Bond Allocation A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1161527038	•	A/D	A/D	A	A/D	•
H2O Multibonds RC	H2O AM LLP	FR0010923375	•	A	D	A	D	•
Parvest Flexible Bond Europe Corporate Classic-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0099625146	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Haut Rendement								
Allianz Euro High Yield RC	Allianz Global Investors GmbH	FR0010032326	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Amundi Funds - Bond Euro High Yield SE-C	Amundi Luxembourg S.A.	LU0119111028	•	A/D	A/D	A	A/D	•
DPAM L - Bonds Higher Yield B	Degroof Petercam Asset Management S.A.	LU0138645519	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - Signatures Euro High Yield A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160363633	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - European High Yield Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0251130802	•	A/D	A/D	A	A/D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSE- MENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS- VALUES	DYNAMISATION DES PLUS- VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉQUI- LIBRAGE AUTOMA- TIQUE
HSBC Global Investment Funds - Euro High Yield Bond AC	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	LU0165128348	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lyxor BofAML €High Yield Ex-Financial Bond UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010975771	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Parvest Bond Euro High Yield Classic-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0823380802	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Pictet-EUR High Yield P	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0133807163	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Indexées sur l'inflation								
Amundi Funds - Bond Euro Inflation AE-C	Amundi Luxembourg S.A.	LU0201576401	•	A/D	A/D	A	A/D	•
HSBC Oblig Inflation Euro IC	HSBC Global Asset Management (France)	FR0010615393	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Lyxor EuroMITS Inflation Linked Investment Grade (DR) UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010174292	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations EUR Long Terme								
Edmond de Rothschild Fund - Euro Long Duration Government Bonds A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160371149	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Internationales								
AXA International Obligations C	AXA Investment Managers Paris	FR0000172348	•	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR Global Return Bond P	CPR Asset Management	FR0010325605	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Global Bond Fund A-DIST-USD ⁽¹⁾	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0048582984	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Templeton Global Bond Fund A(acc)EUR-H1	Franklin Templeton Investment Funds	LU0294219869	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Templeton Global Total Return Fund A(acc)EUR	Franklin Templeton Investment Funds	LU0260870661	•	A	D	A	D	•
Templeton Global Total Return Fund N(acc)USD ⁽¹⁾	Franklin Templeton Investment Funds	LU0170477797	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Internationales Haut Rendement								
JPMorgan Investment Funds - Global High Yield Bond Fund A (acc) - EUR (hedged)	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0108415935	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Internationales Flexibles								
Amundi Oblig Internationales EUR-P-C	Amundi	FR0010156604	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Legg Mason Western Asset Global Multi Strategy Fund Class A EUR Acc (Hdg)	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B23Z7J34	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Internationales Flexibles Couvertes en EUR								
Objectif Alpha Obligataire A	Lazard Frères Gestion	FR0010230490	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Marchés Emergents								
AXA World Funds - Global Emerging Markets Bonds E Capitalisation EUR (Hedged) ⁽⁷⁾	AXA Funds Management S.A.	LU0251658372	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Fidelity Funds - Emerging Market Debt Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0238205289	•	A	D	A	D	•
JPMorgan Funds - Emerging Markets Debt Fund D (acc) - EUR (hedged)	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0117898204	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Legg Mason Western Asset Emerging Markets Total Return Bond Fund Class A EUR Acc (Hedged)	Legg Mason Investments Europe Ltd	IE00B556RB79	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Parvest Bond World Emerging Classic EUR-Capitalisation	BNP Paribas Asset Management Luxembourg	LU0282274348	•	A	D	A	D	•
Pictet-Global Emerging Debt HP EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0170994346	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Schroder International Selection Fund Emerging Markets Debt Absolute Return B €Hedged	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0177222121	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Obligations Marchés Emergents Devise Locale								
BlackRock Global Funds - Emerging Markets Local Currency Bond Fund A2	BlackRock (Luxembourg) SA	LU0278457204	•	A/D	A/D	A	A/D	•
BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Emerging Markets Debt Local Currency Fund EUR A Acc	BNY Mellon Global Management Ltd	IE00B11YFH93	•	A	D	A	D	•
BNY Mellon Global Funds PLC - BNY Mellon Emerging Markets Debt Local Currency Fund EUR H Acc Hedged	BNY Mellon Global Management Ltd	IE00B2Q4XP59	•	A	D	A	D	•
Invesco Funds - Invesco Emerging Local Currencies Debt Fund E Accumulation EUR	Invesco Management S.A.	LU0275060464	•	A	D	A	D	•
Pictet-Emerging Local Currency Debt PEUR	Pictet Asset Management (Europe) SA	LU0280437673	•	A	D	A	D	•
Obligations Marchés Emergents Dominante EUR								
Amundi Funds - Bond Global Emerging Hard Currency AE-C	Amundi Luxembourg S.A.	LU0907913460	•	A/D	A/D	A	A/D	•
Edmond de Rothschild Fund - Emerging Bonds A EUR	Edmond de Rothschild Asset Mngmt (Lux)	LU1160351208	•	A	D	A	D	•

NOM DU SUPPORT	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	ÉLIGIBILITÉ AU MANDAT D'ARBITRAGE ("GESTION PILOTEE")	INVESTISSEMENT PROGRESSIF	SÉCURISATION DES PLUS-VALUES	DYNAMISATION DES PLUS-VALUES	STOP LOSS RELATIF	RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE
Obligations USD Diversifiées								
Janus Capital Funds plc - Janus Flexible Income Fund A €Acc (Hedged)	Janus Henderson Investors	IE0009516141	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Schroder International Selection Fund US Dollar Bond A EUR Hdg Acc	Schroder Investment Management Lux S.A.	LU0291343597	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Obligations USD Emprunts d'Etat								
Lyxor iBoxx \$ Treasuries 10Y + (DR) UCITS ETF D-USD ⁽¹⁾⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010961003	•	A	D	A	D	•
Obligations USD Flexibles								
JPMorgan Investment Funds - Income Opportunity Fund D (perf) (acc) - EUR (hedged)	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	LU0289473059	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Obligations USD Haut Rendement								
AXA World Funds - US High Yield Bonds E Capitalisation EUR (Hedged)	AXA Funds Management S.A.	LU0276013249	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Fidelity Funds - US High Yield Fund A-Acc-EUR	Fidelity (FIL Inv Mgmt (Lux) S.A.)	LU0261953904	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Janus Capital Funds plc - Janus High Yield Fund A €Acc (Hedged)	Janus Henderson Investors	IE0009530639	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Obligations Autres								
Objectif Crédit FI R	Lazard Frères Gestion	FR0010752543	•	A / D	A / D	A	A / D	•
Trading - Leveraged/Inverse Actions								
Lyxor CAC 40 Daily Double Short UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010411884	•	A	D	A	D	•
Lyxor Daily Leverage CAC 40 UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010592014	•	A	D	A	D	•
Lyxor Daily Short CAC 40 UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010591362	•	A	D	A	D	•
Lyxor Euro Stoxx 50 Daily Leverage UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010468983	•	A	D	A	D	•
Lyxor Nasdaq-100 Daily Leverage UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010342592	•	A	D	A	D	•
Lyxor Daily Double Short Bund UCITS ETF ⁽¹³⁾	Lyxor International Asset Management	FR0010869578	•	A	D	A	D	•
Autres								
Elan France Bear	Rothschild Asset Management	FR0000400434	•	A	D	A	D	•

(1) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollars Américains. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(2) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollars Australiens. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(3) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Francs Suisses. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(4) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Livres Sterling. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(5) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Couronnes Suédoises. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(6) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Yens Japonais. Elle est convertie selon la parité retenue par SURAVENIR.

(7) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 2^{ème} valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.

(8) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 3^{ème} valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.

(9) La valorisation de ces fonds est hebdomadaire (chaque lundi ou, si le lundi est férié, le jour ouvré précédent). Ils ne sont pas éligibles aux versements programmés ni aux rachats partiels programmés. Le versement minimum sur ces fonds est une part. Pour chacun de ces fonds, en cas de dépassement de l'enveloppe maximale accordée par la société de gestion, SURAVENIR se réserve la faculté de limiter ou de refuser les versements.

(10) La valeur liquidative de ces fonds est calculée chaque semaine (vendredi). En cas d'achat ou de vente, la valeur liquidative appliquée sera la première valeur déterminée après la date d'opération, sauf indication contraire.

(11) La valorisation de ces fonds est bi-mensuelle (les 1^{ers} et 15 de chaque mois, si jour ouvré, ou si non ouvré, jour ouvré précédent)

(12) La part des versements sur chacun de ces fonds ne doit pas représenter plus de 50 000 € et 50% de l'encours total du contrat.

(13) La valorisation de ces fonds dits "ETF ou Trackers" se fera chaque jour au cours d'exécution de la transaction réalisée par SURAVENIR lors du fixing de clôture des marchés majoré de 0,10 % de frais de transaction pour les opérations d'investissement et minoré de 0,10 % pour les opérations de désinvestissement.



Siège social : 232, rue Général Paulet -
BP 103 - 29 802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital entièrement libéré de 440 000 000 €
Société mixte régie par le code des assurances -
SIREN 330 033 127 RCS BREST
Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité
de Contrôle Prudentiel et de Résolution
(61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 9)



Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF. L'immatriculation sur le registre ORIAS précité peut être vérifiée sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr